

Faire garder ses enfants

Assistant maternel, garde à domicile, crèche, halte-garderie... Pour faire garder son enfant, chaque famille trouve à Brest sa solution.

Avoir une idée de ce que la ville offre comme services culturels et sportifs aux tout-petits est aussi important.

COVID 19

ÉCOLES ET CRÈCHES BRESTOISES : *les modalités de la réouverture*



Dans cette rubrique



L'accueil individuel

Lorsque l'on se décide pour faire garder son enfant en accueil individuel, deux options sont possibles :
l'accueil chez un assistant maternel ou



L'accueil collectif

Au nombre de 14 et gérant au total 596 places, les crèches brestoises accueillent tous les enfants brestois jusqu'à 3 ans révolus.

- ▶ Les équipements de la Petite Enfance



L'accueil occasionnel

Au nombre de 6 pour un total de 120 places, les haltes garderies municipales accueillent pour quelques heures votre enfant à partir de 3 mois.



Les accueils spécifiques

Certains parents, parce qu'ils travaillent en horaires décalés ou les week-ends, ou parce que leurs enfants sont porteurs de handicap, ont des besoins...



Pré-inscription en crèche

L'inscription sur la liste d'attente des crèches brestoises est ouverte aux enfants dont au moins un des deux parents réside à Brest.



Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les 4 centres de loisirs municipaux reprennent progressivement leurs activités à partir du mercredi 3 juin de 12h à 18h.



Autres services pour les familles

Outre les modes d'accueil ou les formalités administratives, la ville de Brest fourmille de lieux qui favorisent la parentalité, l'éveil des...

Publications

FAQ - Questions fréquemment posées

Affichage des résultats 9 à 12 sur 13 au total.

INSCRIPTIONS

Dans quelle école puis-je inscrire mon enfant ?

A Brest, l'école proposée en priorité est l'école la plus proche du lieu de résidence des parents.

Toutefois, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant dans une autre école plus éloignée de votre domicile. Pour les écoles qui n'ont pas de périmètre scolaire, le choix est libre (Cf liste). Pour les autres écoles, vous devrez motiver votre demande de dérogation directement sur la démarche en ligne (Rubrique : demandeur) et accompagner des pièces justificatives. Une commission se réunira afin d'étudier les demandes. Les commissions de dérogations sont prévues mi-mai, fin juin et fin août 2020.

INSCRIPTIONS

Quelles pièces justificatives sont à fournir pour l'inscription ?

- > Le livret de famille ou l'acte de naissance de votre enfant
- > Un justificatif de votre domicile
- > Un certificat de radiation de l'ancienne école si votre enfant est déjà scolarisé.

INSCRIPTIONS

Est-ce-que je peux inscrire mon enfant en classe bilingue Français/Breton

Oui, l'admission se fait en fonction des places disponibles.

Pour toute information, contactez les écoles :

- > Ecole Jacquard, 11, rue Jacquard Tél : 02 98 44 44 98
- > Ecole de Kerargaouyat : 23, rue de Bruxelles Tél : 02 98 45 08 45
- > Ecole Aubrac : 44 bis, rue de Kermenguy Tél : 02 98 03 10 57
- > Ecole Simone Veil : Place Fautras Tél : 02 98 44 64 78

Il n'est pas nécessaire de résider près de l'école.

INSCRIPTIONS

Comment puis-je inscrire mon enfant à l'école Freinet ?

L'admission se fait en fonction des places disponibles. Vous pouvez effectuer la demande directement sur la démarche en ligne à la rubrique « demandeur ».

Pour toute information, contactez l'école, 6, rue d'Avranches Tél : 02 98 03 16 05

Il n'est pas nécessaire de résider près de l'école.



Votre question n'a pas trouvé de réponse ?
Contactez-nous !

[POSER UNE QUESTION](#)

Dernière mise à jour le : **08 juillet 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest
2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30